

Réf: Dossier N° 158488

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASA HEALTH »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme
TRANCHE, Lot 197, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASA HEALTH »

Objet : INCLUSION FINANCIERE, INCLUSION SANITAIRE, PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme
TRANCHE, Lot 197, Ilot 15

Dirigeant(s) : M SAKA-SALEY FADEL (GÉRANT), M SOW MOUSSA ALFOUSSEYNI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06428 du 22/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°63419/GTCA/RC/2022 du 22/11/2022

